

Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) de la Seudre

Accord du groupe de travail « REUT » sur les recommandations à donner aux porteurs de projet de REUT*

Recommandations à destination des porteurs de projet de REUT sur le bassin de la Seudre - Concertation réalisée entre les mois de juin et d'octobre 2022





Propos préliminaires

La vocation de ce document est de restituer, de manière synthétique, les propositions issues des réflexions du groupe de travail « réutilisation des eaux usées traitées », qui ont fait l'objet d'un accord de principe de la part de l'ensemble des participants. Il est précisé que ce document n'a pas pour objectif de retranscrire de façon précise l'ensemble des échanges ayant eu lieu pendant les réunions.

TABLE DES MATIERES

RAPPEL DU CADRE DE TRAVAIL ET DES OBJECTIFS DU GROUPE	3
COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL	4
RECOMMANDATION DES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL « REUT » POUR LES PORTEURS DE PROJETS	5
CONTACTS.....	12

Crédit photo : Agence de l'eau Adour-Garonne

*REUT = Réutilisation des eaux usées traitées



RAPPEL DU CADRE DE TRAVAIL ET DES OBJECTIFS DU GROUPE

Lors de la séance du 4 octobre 2021, la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Seudre a approuvé la mise en place d'un groupe multi-acteurs dans le cadre du PTGE Seudre pour élaborer une concertation sur le thème de la Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT). Cette décision fait suite à la demande de la Communauté d'Agglomération Royan-Atlantique (CARA) de créer un groupe de travail PTGE / REUT, instance d'échanges entre les acteurs concernés du territoire.

Le Syndicat Mixte du Bassin de la Seudre (SMBS) et le SYndicat mixte des REserves de Substitution de la Charente-Maritime (SYRES 17), co-porteurs du PTGE Seudre, ont mis en place en 2022 un groupe de travail « REUT » dont le mandat (question posée au groupe) a été le suivant :

« À quelles conditions mettre en place la réutilisation d'eaux usées traitées sur le bassin versant de la Seudre, pour un usage bénéfique aux milieux tout en étant économiquement viable ? »

Une première réunion publique d'information a été organisée le 1^{er} juin 2022 pour :

- Montrer les liens entre la situation quantitative sur le bassin versant de la Seudre et la réutilisation des eaux usées traitées ;
- Expliquer en quoi consiste la réutilisation des eaux usées traitées ;
- Préciser les intérêts et les points de vigilances de la démarche REUT.

A la suite de cette réunion, la composition du groupe de travail « REUT » a pu être finalisée. Celui-ci s'est réuni à trois reprises entre la fin du mois de juin et le début du mois d'octobre 2022.

COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL

21 structures/acteurs volontaires ont participé au groupe de travail « REUT ». La cellule d'animation du PTGE Seudre, accompagnée par l'Ifrée (Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement) a veillé à l'équilibre de ce groupe en terme de représentativité des usages.

Les structures appartenant à ce groupe sont les suivantes :

- Agence de l'Eau Adour-Garonne
- Agriculteur / Commune de Semussac
- Association Nature Environnement 17
- Association Natvert
- Association Obios
- Association Pays Royannais Environnement
- CARA - Conseil de développement (Codev)
- CARA – Service Assainissement
- CERA (Compagnie d'Environnement Royan Atlantique)
- Commune d'Arvert
- Commune de Cozes
- Commune de Saint-Fort-sur Gironde
- Commune de Saint-Quantin-de-Rançanne
- Commune de Thaims
- Département de la Charente-Maritime
- EAU 17
- Ostréiculteur - Comité Régional de la Conchyliculture de la Charente-Maritime
- ASA Saintonge Centre
- Syndicat Départemental de la Propriété Privée Rurale et Agricole (SDPPRA) 17
- SYRES 17, co-porteur du PTGE Seudre
- SMBS – Co-porteur du PTGE Seudre

L'équipe d'animation du groupe de travail « REUT » était composée de :

- Clément Béracochéa (SYRES17), animateur du PTGE ;
- Claire Blondel (SMBS), animatrice du PTGE.
- Marie Eraud, chargée de mission à l'Ifrée, en charge de l'animation du dispositif.

Le groupe a également été appuyé techniquement, en fonction des besoins, par le bureau d'étude Ecofilae.



RECOMMANDATION DES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL « REUT » POUR LES PORTEURS DE PROJETS

Le groupe de travail « REUT » a identifié **21 recommandations** à destination des porteurs de projet de REUT sur le bassin de la Seudre. Celles-ci sont organisées en fonction de **six thématiques** :



1. La qualité sanitaire de l'eau de REUT



2. Les usages bénéficiaires des eaux de REUT



3. La répartition géographique des projets de REUT



4. La prise en compte des évolutions futures



5. Le coût de l'eau



6. La sensibilisation et la communication

Retranscription des propos du groupe de travail

« Nos préconisations sont là pour guider un futur porteur de projet de réutilisation des eaux traitées sur le bassin versant de la Seudre à tendre vers un projet contribuant aux enjeux identifiés dans le PTGE et à l'optimisation des usages de l'eau.

Notre vocation n'est pas de contraindre mais d'orienter les réflexions des porteurs de projet et de ses partenaires en les incitant : à étudier la faisabilité des conditions mentionnées ou encore à élaborer des réponses spécifiques voire imaginer des solutions sur mesure s'adaptant à la réalité de leur projet, leur contexte, etc.

Nous espérons aussi que les porteurs de projet seront incités à rendre compte de leur cheminement auprès de la CLE, pour contribuer, à leur manière, à améliorer la situation quantitative et qualitative sur le bassin et ainsi construire les conditions d'acceptabilité de leur projet auprès de l'ensemble des acteurs du territoire ».



Thématique 1

La qualité sanitaire de l'eau issue de la REUT

La thématique de la qualité sanitaire de l'eau issue de la REUT regroupe l'ensemble des propositions relatives à la garantie et au suivi de la qualité de cette eau ainsi que l'impact de celle-ci sur les sols et les plantes. Le groupe s'est notamment interrogé sur la question des pollutions émergentes et de leur suivi.

Ainsi, le groupe de travail invite les porteurs de projets à :

- 1.1.** Assurer une veille sur les programmes de recherche en lien avec la qualité des eaux de REUT et communiquer au territoire sur ces résultats.
- 1.2.** Inciter le territoire à s'engager sur un suivi des pollutions émergentes : eau (nappes et AEP), sols et plantes.
- 1.3.** A participer à des programmes de recherche sur ces questions.





Thématique 2

Les usages bénéficiaires des eaux de REUT

Cette thématique concerne les recommandations destinées aux différents usagers potentiellement bénéficiaires des eaux de REUT (agriculteurs, nettoyage de voiries, arrosage des espaces verts, gestionnaires de milieux, etc.).

Le groupe de travail invite les porteurs de projets à :

- 2.1.** Ce que leur projet participe à **l'amélioration de la situation quantitative et /ou qualitative** du bassin et des milieux récepteurs (milieux marins).
- 2.2.** Inciter les bénéficiaires à s'engager dans une **démarche d'économie d'eau et de pratiques en faveur de l'environnement** et en lien avec les enjeux du PTGE.
- 2.3.** Phaser les projets de REUT pour intégrer les **évolutions futures identifiables** (localisation de l'offre et de la demande, nouveaux usages et utilisateurs, évolution de la démographie, etc.).
- 2.4.** Favoriser un projet de REUT **multi-usages** (agriculture, collectivités, voiries, soutien d'étiage, industrie...).
- 2.5.** Prioriser l'accès à l'eau de réutilisation pour des cultures répondant aux **besoins alimentaires du territoire grâce à un dialogue avec les porteurs de Projets Alimentaires Territoriaux**.





Thématique 3

La répartition géographique des projets de REUT

La répartition géographique des projets de REUT renvoie au maillage et à l'emprise des réseaux d'approvisionnement et de stockage de l'eau sur le territoire. Le groupe a également mis l'accent sur les interactions entre les différentes sources potentielles d'eau (lien avec le PTGE).

Le groupe invite les porteurs de projets à :

- 3.1.** Concevoir le maillage du réseau d'acheminement des eaux usées traitées et leur stockage de façon à **anticiper les besoins futurs identifiables du territoire**.
- 3.2.** Etudier l'**intégration de tous les lieux potentiels d'apport d'eau** (stations d'épuration du territoire, eaux des marais et d'exhaure de carrière, etc.) en lien avec le PTGE Seudre.
- 3.3.** La REUT doit être utilisée si aucune autre source d'eau moins coûteuse n'est présente sur le territoire en s'appuyant sur l'analyse faite par les co-porteurs du PTGE Seudre.
- 3.4.** Réfléchir à une **gouvernance des projets de REUT** visant entre autre à optimiser leur viabilité technico-économique.
- 3.5.** Etudier la possibilité d'utiliser une partie de l'eau pour du **soutien d'étiage** en lien avec le Syndicat mixte du bassin de la Seudre.





Thématique 4

La prise en compte des évolutions futures

Le groupe de travail a insisté sur l'importance de la prise en compte des évolutions futures et notamment des conséquences du changement climatique dans le cadre des projets de REUT. Au vu de l'ambition des projets et des coûts associés, il ressort comme primordial d'intégrer au maximum les problématiques connues, à venir.

Ainsi, le groupe de travail suggère aux porteurs de projets de :

- 4.1.** Prendre en compte les évolutions possibles liées au **changement climatique** dans les projets de REUT.
- 4.2.** Anticiper les évolutions possibles du coût de l'énergie (hausse de l'électricité) en termes d'acheminement des eaux de REUT et proposer des **solutions de production d'énergies renouvelables** pour les couvrir.
- 4.3.** Intégrer **l'évolution des futurs volumes d'eau traitée** en lien avec l'augmentation de la population.
- 4.4.** Intégrer les **besoins futurs** identifiables des autres usages (industrie).





Thématique 5

Le coût de l'eau

Cette thématique regroupe les propositions du groupe en lien avec le coût final de l'eau et les bénéfices à associer.

Le groupe invite les porteurs de projets à :

5.1. Intégrer les bénéfices environnementaux dans l'Analyse Coûts/Bénéfices (ACB) des projets de REUT.

5.2. Définir la notion de **prix de l'eau « acceptable »**.

5.3. Etudier la possibilité de coupler le stockage de l'eau avec la production d'électricité durable (photovoltaïque ou autre) et la mettre en œuvre le cas échéant si le projet est cohérent.





Thématique 6

La sensibilisation et la communication

Le groupe de travail a fait ressortir l'importance de mettre en place un volet de communication autour de la réutilisation des eaux usées traitées et des projets associés auprès du grand public notamment. Ce volet est transversal aux projets portés par les collectivités et au PTGE.

Les porteurs de projets sont ainsi invités à :

Communiquer et sensibiliser sur :

- les projets utilisant ou pouvant utiliser de l'eau de REUT
- les questions de qualité de l'eau issue de REUT
- le fonctionnement d'un projet de REUT
- l'impact positif de la REUT sur les milieux
- l'importance d'adopter un usage plus sobre de l'eau sur le bassin de la Seudre
- les usagers/industriels sur les pollutions émergentes



CONTACTS



Claire BLONDEL (SMBS)

pom@fleuvre-seudre.fr

05 46 39 64 92



Clément BERACOCHEA (SYRES 17)

syres.charentemaritime@gmail.com

05 46 97 55 13



Marie ERAUD (Ifrée)

marie.eraud@ifree.asso.fr

05 49 09 92 12 / 06 30 09 18 79